



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



LA REVUE FINANCIÈRE

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de décembre 2022

Canada 

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2023
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

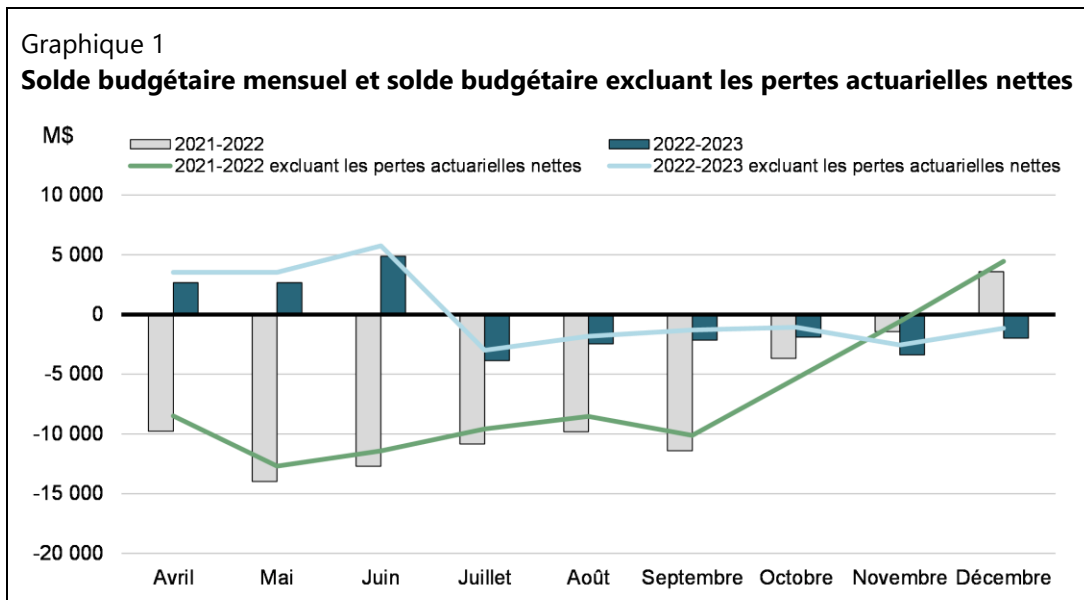
This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN : 1487-0142

Faits saillants

Décembre 2022

Le mois de décembre 2022 s'est soldé par un déficit budgétaire de 2,0 milliards de dollars, comparativement à un excédent de 3,6 milliards en décembre 2021. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 1,2 milliard de dollars, comparativement à un excédent de 4,4 milliards pour la même période de 2021-2022. Le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.



Comparativement à décembre 2021 :

- Les revenus ont diminué de 3,8 milliards (9,8 %), ce qui est principalement attribuable à une diminution des revenus fiscaux.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (2,1 %), ce qui est attribuable à une augmentation des prestations aux aînés.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (49,8 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 40 millions de dollars (4,7 %).

Avril à décembre 2022

Pour la période d'avril à décembre de l'exercice 2022-2023, le gouvernement a affiché un déficit de 5,5 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 70,1 milliards pour la même période de 2021-2022. L'excédent budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 1,8 milliard, comparativement à un déficit de 62,4 milliards pour la période d'avril à décembre 2021-2022.

Comparativement à 2021-2022 :

- Les revenus ont augmenté de 31,7 milliards de dollars (11,4 %) en raison d'une amélioration générale des sources de revenus attribuable à la croissance économique et à la diminution des répercussions budgétaires et économiques de la COVID-19.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 39,7 milliards de dollars (12,3 %), principalement en raison de la baisse des paiements de transfert versés aux particuliers et aux entreprises causée par la fin des mesures temporaires relatives à la COVID-19.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 7,2 milliards de dollars (38,4 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt ainsi que des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,4 milliard de dollars (4,7 %).

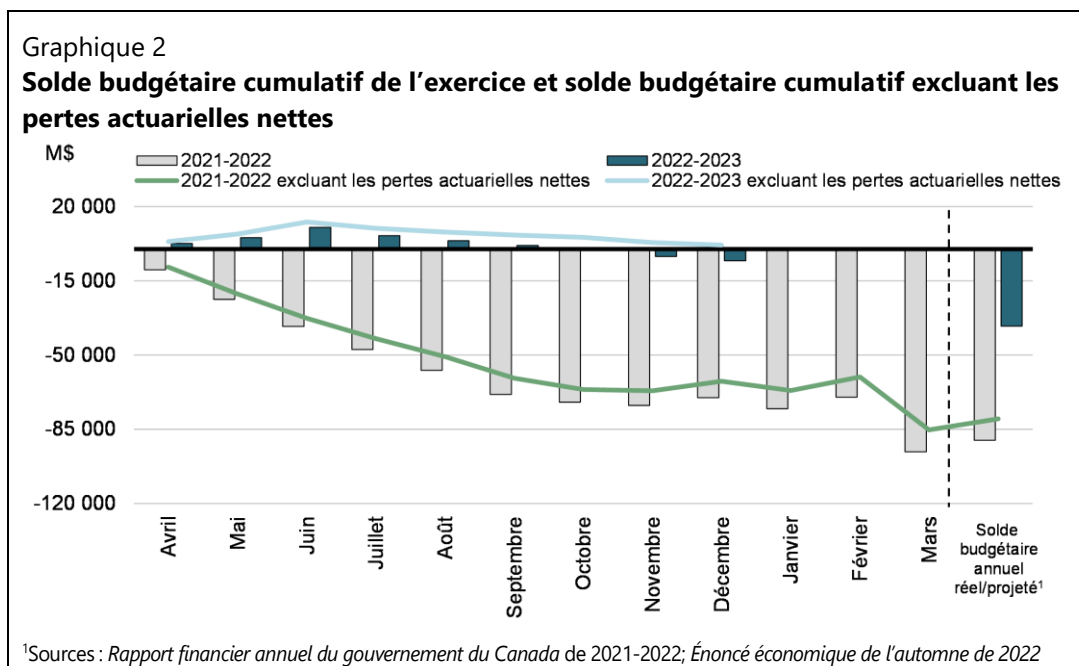


Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Décembre		Avril à décembre	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Opérations budgétaires				
Revenus	39 152	35 326	278 348	310 038
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-32 494	-33 170	-322 042	-282 350
Frais de la dette publique	-2 215	-3 319	-18 679	-25 844
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	4 443	-1 163	-62 373	1 844
Pertes actuarielles nettes	-860	-820	-7 740	-7 380
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	3 583	-1 983	-70 113	-5 536
Opérations non budgétaires	6 426	724	-19 315	-33 031
Ressources ou besoins financiers	10 009	-1 259	-89 428	-38 567
Variation nette dans les activités de financement	4 123	7 700	102 096	16 826
Variation nette de la trésorerie	14 132	6 441	12 668	-21 741
Trésorerie à la fin de la période			72 058	70 520

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Les revenus en décembre 2022 se sont élevés à 35,3 milliards de dollars, soit une diminution de 3,8 milliards de dollars (9,8 %) par rapport à décembre 2021.

- Les revenus fiscaux ont diminué de 3,6 milliards de dollars (10,3 %) par rapport à la même période en 2021-2022.
- Les produits en provenance du cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (26,1 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (13,8 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus, qui comprennent les bénéfices nets des sociétés d'État entreprises, le produit de la vente de biens et de services, le rendement des investissements et les revenus nets sur opérations de change ont diminué de 0,5 milliard de dollars (18,3 %).

Les revenus de la période d'avril à décembre pour l'exercice 2022-2023 s'élevaient à 310,0 milliards de dollars, en hausse de 31,7 milliards (11,4 %) par rapport à la même période de 2021-2022.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 24,6 milliards de dollars (10,3 %) par rapport à la même période en 2021-2022, lorsque les restrictions liées à la COVID-19 pesaient sur les revenus, en particulier en début d'année, et en raison de la forte croissance économique observée. Pour sa part, la portion fédérale des revenus tirés des droits d'accise sur le cannabis ayant fait l'objet d'une cotisation a augmenté de 39 millions de dollars pour la période d'avril à décembre, pour passer à 152 millions de dollars.
- Les produits issus du cadre du régime de tarification de la pollution ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (36,0 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (12,2 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 3,8 milliards de dollars (19,1 %) en raison de l'amélioration et du retour à la normale de l'économie à la suite de la pandémie de COVID-19 et de la hausse des taux d'intérêt.

Tableau 2

Revenus

	Décembre			Avril à décembre		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	17 967	18 601	3,5	133 418	142 318	6,7
Sociétés	10 440	7 005	-32,9	51 255	61 512	20,0
Non-résidents	1 294	892	-31,1	7 005	9 524	36,0
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	29 701	26 498	-10,8	191 678	213 354	11,3
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	3 666	3 396	-7,4	35 138	36 845	4,9
Taxes sur l'énergie	471	320	-32,1	3 997	4 097	2,5
Droits de douane à l'importation	439	418	-4,8	4 067	4 805	18,1
Autres taxes et droits d'accise	436	504	15,6	4 378	4 724	7,9
Total des taxes et droits d'accise	5 012	4 638	-7,5	47 580	50 471	6,1
Total des revenus fiscaux	34 713	31 136	-10,3	239 258	263 825	10,3
Produits issus du cadre du prix de la pollution	524	661	26,1	4 032	5 485	36,0
Cotisations d'assurance-emploi	1 029	1 171	13,8	15 084	16 930	12,2
Autres revenus	2 886	2 358	-18,3	19 974	23 798	19,1
Total des revenus	39 152	35 326	-9,8	278 348	310 038	11,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois de décembre 2022, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 33,2 milliards de dollars, soit une hausse de 0,7 milliard de dollars (2,1 %) par rapport à décembre 2021.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (7,6 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (17,0 %), en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires. De plus, comme il a été annoncé dans le budget de 2021, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 19 millions de dollars (0,9 %).
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 0,2 milliard de dollars (100,0 %), en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de la relance économique, de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 11 millions de dollars (0,5 %).
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (1,3 %).
- Le retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution a diminué de 18 millions de dollars (38,3 %). On continuera de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 0,1 milliard de dollars (0,7 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 1,3 milliard de dollars (100,7 %) en raison de la fin du programme et des réévaluations des versements antérieurs.
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (12,9 %), sous l'effet d'un certain nombre de facteurs, notamment la variation du calendrier annuel.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (5,7 %), principalement sous l'effet d'une hausse des charges liées au personnel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (49,8 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 40 millions de dollars (4,7 %).

Pour la période d'avril à décembre de l'exercice 2022-2023, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 282,4 milliards de dollars, soit une baisse de 39,7 milliards (12,3 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont diminué de 27,6 milliards de dollars (24,4 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 5,7 milliards de dollars (12,5 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 15,7 milliards de dollars (50,0 %), principalement en raison de l'arrivée à échéance des mesures d'assurance-emploi temporaires liées à la COVID-19 et de la baisse du taux de chômage.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 15,8 milliards de dollars (98,5 %), en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de la relance économique, de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique.
 - Les prestations pour enfants ont diminué de 1,7 milliard de dollars (8,6 %), ce qui est principalement attribuable au paiement du supplément temporaire pour jeunes enfants de l'Allocation canadienne pour enfants en 2021-2022.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (2,5 %), ce qui est principalement attribuable à la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires, ainsi qu'au calendrier et à l'augmentation du financement relatif aux transferts liés au système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Ces augmentations ont été compensées en partie par une variation d'une année sur l'autre dans le calendrier et le niveau de financement des transferts relatifs aux soins à domicile et aux soins de santé mentale, ainsi que par une augmentation des recouvrements en vertu de l'abattement du Québec.
- Les produits issus du cadre de prix de la pollution ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (33,1 %), ce qui est attribuable à la hausse du taux de l'Incitatif à agir pour le climat et à un changement dans la prestation de l'Incitatif, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus à une prestation trimestrielle.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 14,9 milliards de dollars (10,6 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 21,1 milliards de dollars (100,7 %) en raison de la clôture du programme et des réévaluations des versements antérieurs.
 - Les autres paiements de transfert ont diminué de 0,4 milliard de dollars (0,8 %), en grande partie sous l'effet de l'élimination des mesures d'intervention temporaires liées à la COVID-19, d'un paiement unique versé aux aînés de 75 ans et plus en août 2021 et d'une diminution des provisions pour l'aide en cas de catastrophe pour l'année en cours. Ces diminutions ont été compensées en partie par une augmentation des transferts ayant trait aux peuples autochtones et de l'aide internationale en 2022-2023.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 6,5 milliards de dollars (8,7 %), ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des charges liées au personnel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 7,2 milliards de dollars (38,4 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt ainsi que des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,4 milliard de dollars (4,7 %).

Tableau 3

Charges

	Décembre			Avril à décembre		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	5 122	5 995	17,0	45 485	51 153	12,5
Prestations d'assurance-emploi	2 015	1 996	-0,9	31 461	15 746	-50,0
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	160	-	-100,0	16 067	246	-98,5
Prestations pour enfants	2 039	2 050	0,5	20 078	18 350	-8,6
Total des principaux transferts aux particuliers	9 336	10 041	7,6	113 091	85 495	-24,4
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	3 594	3 767	4,8	32 344	33 906	4,8
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 289	1 328	3,0	11 605	11 954	3,0
Péréquation	1 743	1 827	4,8	15 683	16 440	4,8
Formule de financement des territoires	298	310	4,0	3 486	3 624	4,0
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	672	497	-26,0	1 360	2 716	99,7
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	25	s.o.	2 320	1 843	-20,6
Soins à domicile et soins de santé mentale	2	26	1200,0	1 577	295	-81,3
Autres arrangements fiscaux ²	-517	-605	-17,0	-4 694	-5 479	-16,7
Total des principaux transferts aux autres administrations	7 081	7 175	1,3	63 681	65 299	2,5
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution	47	29	-38,3	3 704	4 931	33,1
Charges de programmes directes						
Subvention salariale d'urgence du Canada ³	1 334	-10	-100,7	20 951	-153	-100,7
Autres paiements de transfert ³	5 567	6 287	12,9	46 126	45 772	-0,8
Charges de fonctionnement	9 129	9 648	5,7	74 489	81 006	8,7
Total des charges de programmes directes	16 030	15 925	-0,7	141 566	126 625	-10,6
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	32 494	33 170	2,1	322 042	282 350	-12,3
Frais de la dette publique	2 215	3 319	49,8	18 679	25 844	38,4
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	34 709	36 489	5,1	340 721	308 194	-9,5
Pertes actuarielles nettes	860	820	-4,7	7 740	7 380	-4,7
Total des charges	35 569	37 309	4,9	348 461	315 574	-9,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives, et d'autres éléments.

³ Les chiffres comparatifs ont été rajustés afin d'inclure les subventions salariales accordées dans le cadre du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil et du Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées dans « Autres paiements de transfert » plutôt que dans « Subventions salariales d'urgence du Canada », conformément à la présentation révisée adoptée en février 2022.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

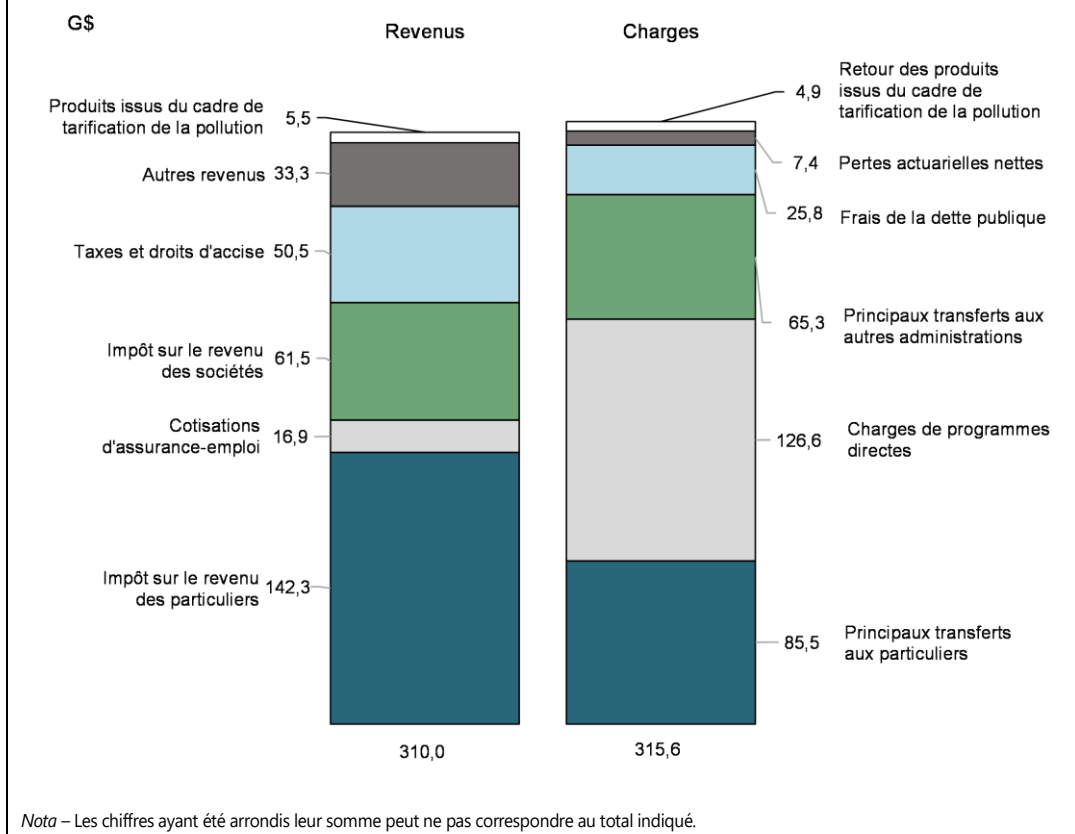
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Décembre			Avril à décembre		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)	(M\$)	(%)	(M\$)	(M\$)	(%)
Paiements de transfert	23 365	23 522	0,7	247 553	201 344	-18,7
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	5 011	5 566	11,1	43 592	47 231	8,3
Transports et communications	193	232	20,2	1 602	2 005	25,2
Information	50	42	-16,0	351	290	-17,4
Services professionnels et spéciaux	1 573	1 523	-3,2	10 256	11 099	8,2
Location	320	267	-16,6	2 822	2 929	3,8
Réparation et entretien	342	344	0,6	2 283	2 776	21,6
Services publics, fournitures et approvisionnements	989	658	-33,5	5 678	6 377	12,3
Autres subventions et charges	230	576	150,4	4 156	4 358	4,9
Amortissement des immobilisations corporelles	410	431	5,1	3 671	3 857	5,1
Perte nette sur cession de biens	11	9	-18,2	78	84	7,7
Total des autres charges	9 129	9 648	5,7	74 489	81 006	8,7
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	32 494	33 170	2,1	322 042	282 350	-12,3
Frais de la dette publique	2 215	3 319	49,8	18 679	25 844	38,4
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	34 709	36 489	5,1	340 721	308 194	-9,5
Pertes actuarielles nettes	860	820	-4,7	7 740	7 380	-4,7
Total des charges	35 569	37 309	4,9	348 461	315 574	-9,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à décembre 2022)



Besoins financiers de 38,6 milliards de dollars d'avril à décembre 2022

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 5,5 milliards de dollars et des besoins financiers de 33,0 milliards au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à décembre 2022 s'est soldée par des besoins financiers de 38,6 milliards, comparativement à des besoins financiers de 89,4 milliards pour la même période de l'exercice précédent.

La diminution des besoins financiers en 2022-2023 est en grande partie attribuable à l'amélioration du solde budgétaire.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Décembre		Avril à décembre	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	3 583	-1 983	-70 113	-5 536
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs ¹	12 253	-98	5 381	-20 565
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	1 032	1 905	8 151	10 487
Comptes de changes et produits dérivés ¹	-4 041	-770	-12 711	-14 150
Prêts, placements et avances	-2 325	-55	-19 017	-6 954
Actifs non financiers	-493	-258	-1 119	-1 849
Total des opérations non budgétaires	6 426	724	-19 315	-33 031
Ressources ou besoins financiers	10 009	-1 259	-89 428	-38 567

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

Activités nettes de financement en hausse de 16,8 milliards de dollars

Le gouvernement a comblé ces besoins financiers de 38,6 milliards de dollars en puisant 21,7 milliards de dollars dans ses soldes de trésorerie et en haussant de 16,8 milliards la dette non échue. L'accroissement de la dette non échue a principalement été opéré par l'émission d'obligations négociables.

À la fin du mois de décembre 2022, les soldes de trésorerie s'élevaient à 70,5 milliards de dollars, soit 1,5 milliard de moins qu'à la fin du mois de décembre 2021.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Décembre		Avril à décembre	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Ressources ou besoins financiers	10 009	-1 259	-89 428	-38 567
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables ¹	1 250	6 415	125 323	14 762
Bons du Trésor ¹	2 371	1 509	-28 304	681
Titres au détail	-141	-	-299	-
Total des emprunts en dollars canadiens	3 480	7 924	96 720	15 443
Emprunts en devises ¹	653	-204	5 390	1 586
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	4 133	7 720	102 110	17 029
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-10	-20	-14	-203
Variation nette dans les activités de financement	4 123	7 700	102 096	16 826
Variation de la trésorerie	14 132	6 441	12 668	-21 741
Trésorerie à la fin de la période			72 058	70 520

Nota – Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

Dettes fédérales

La dette fédérale, ou déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année à l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulé de l'exercice, auquel s'ajoutent les autres éléments du résultat global et les gains et pertes de réévaluation.

Les autres éléments du résultat global se composent de certains gains et pertes non réalisés sur des instruments financiers ainsi que de gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite et autres avantages futurs des employés qui sont comptabilisés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swaps et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers. Tout comme dans le cas d'autres revenus ou pertes globaux, les gains et pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé. Le gouvernement a commencé à prendre en compte les gains et les pertes de réévaluation en 2022-2023 avec l'adoption d'une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers (voir la note 8).

Le déficit accumulé a augmenté de 2,8 milliard de dollars d'avril à décembre 2022, le déficit budgétaire de 5,5 milliards de dollars ayant été compensé par 0,1 milliard de dollars constatés au titre des autres éléments du résultat global et 2,6 milliards en gains de réévaluation nets.

Tableau 7

État condensé de l'actif et du passif

M\$

	Solde d'ouverture au 1^{er} avril 2022 Note 8	31 décembre 2022	Variation
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	262 220	232 669	-29 551
Passifs financiers dérivés ¹	2 778	2 697	-81
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 043 989	1 058 751	14 762
Bons du Trésor	186 877	187 558	681
Total partiel	1 230 866	1 246 309	15 443
Payable en devises	14 473	16 059	1 586
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 366	5 163	-203
Total de la dette non échue	1 250 705	1 267 531	16 826
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	167 666	164 188	-3 478
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	159 705	174 373	14 668
Autres passifs	7 707	7 004	-703
Total des régimes de retraite et autres passifs	335 078	345 565	10 487
Total de la dette portant intérêt	1 585 783	1 613 096	27 313
Total des passifs	1 850 781	1 848 462	-2 319
Actifs financiers			
Trésorerie et créances	280 026	249 299	-30 727
Comptes d'opérations de change	104 031	124 095	20 064
Actifs financiers dérivés ¹	3 403	-	-3 403
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) ²	207 031	214 125	7 094
Actifs des régimes de retraite du secteur public	9 203	9 203	-
Total des actifs financiers	603 694	596 722	-6 972
Dette nette	1 247 087	1 251 740	4 653
Actifs non financiers	105 268	107 117	1 849
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 141 819	1 144 623	2 804

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le solde net des actifs et passifs dérivés au 31 décembre 2022 comprend des gains de réévaluation de 2,6 milliards de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril à décembre 2022.

² Le montant du 31 décembre 2022 inclut des gains de 0,1 milliard de dollars au titre des autres éléments du revenu global enregistrés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises d'État pour la période d'avril à décembre 2022.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les *Comptes publics du Canada*.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada* accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les *Comptes publics du Canada* annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.
8. Reclassification de l'information comparative et rajustement aux soldes d'ouverture :
 - i) À compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les obligations découlant d'une entente, d'un contrat, de la loi ou d'une obligation implicite ou morale consistant à entreprendre des mesures particulières pour mettre hors service des immobilisations corporelles à la fin de leur vie utile. Cela comprend les activités comme la mise hors service de réacteurs nucléaires et l'enlèvement de l'amiante. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur le solde budgétaire de l'exercice en cours. Cette norme a été appliquée de manière rétroactive modifiée et les opérations budgétaires de l'exercice précédent n'ont pas été indiquées de nouveau aux fins de *La revue financière*. Toutefois, un ajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023 a été pris en compte dans le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif. Le montant de ce rajustement peut faire l'objet d'une révision à la lumière de nouveaux renseignements.

- ii) Également à compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers. Les instruments financiers comprennent les créances, les créditeurs, les titres de créances, les dettes et les dérivés, comme les contrats à terme et les swaps de devises. Selon la nouvelle norme, les dérivés, qui étaient indiqués auparavant au coût historique, sont comptabilisés à la juste valeur marchande. Les variations de la juste valeur marchande des dérivés ne sont pas prises en compte dans le solde budgétaire, mais elles sont plutôt imputées directement au déficit accumulé à titre gains et de pertes de réévaluation. L'adoption de cette norme a également donné lieu à la reclassification de certains comptes, comme suit :
- les swaps de devises, indiqués auparavant comme faisant partie de la dette non échue, sont classifiés comme des dérivés et indiqués à l'extérieur de la dette non échue;
 - les contrats à termes, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont indiqués comme des dérivés;
 - les intérêts courus, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises);
 - les escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés, indiqués auparavant comme un poste distinct au sein des dettes non échues, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises).

Cette norme a été appliquée de manière prospective. Les opérations budgétaires de l'exercice précédent n'ont pas été indiquées de nouveau, mais les soldes de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, reflète également un rajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023.

Voici le sommaire d'un rapprochement de la reclassification et d'un rajustement au solde d'ouverture de la situation financière du gouvernement au 1^{er} avril 2022 :

Tableau 8

Sommaire des reclassifications et rajustements aux soldes d'ouverture

M\$

	Solde de clôture au 31 mars 2022¹	Effet du changement sur la convention comptable pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Effet du changement sur la convention comptable pour les instruments financiers	Solde d'ouverture au 1^{er} avril 2022
Passifs				
Créditeurs et charges à payer	260 288	6 095	(4 163)	262 220
Passifs financiers dérivés	-	-	2 778	2 778
Dette portant intérêt				
Dette non échue				
Payable en dollars canadiens				
Obligations négociables	1 030 896	-	13 093	1 043 989
Bons du Trésor	187 381	-	(504)	186 877
Total partiel	1 218 277	-	12 589	1 230 866
Payable en devises	14 451	-	22	14 473
Réévaluation de swaps de devises	(2 246)	-	2 246	-
Escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés	7 443	-	(7 443)	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 366	-	-	5 366
Total de la dette non échue	1 243 291	-	7 414	1 250 705
Régimes de retraite et autres passifs	335 078	-	-	335 078
Total de la dette portant intérêt	1 578 369	-	7 414	1 585 783
Total des passifs	1 838 657	6 095	6 029	1 850 781
Actifs financiers				
Actifs financiers dérivés	-	-	3 403	3 403
Autres actifs financiers	600 291	-	-	600 291
Total des actifs financiers	600 291	-	3 403	603 694
Dette nette	1 238 366	6 095	2 626	1 247 087
Actifs non financiers	103 873	1 395	-	105 268
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 134 493	4 700	2 626	1 141 819

¹ Source : Comptes publics du Canada de 2022

Nota – Sauf avis contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Février 2023